



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 22 avril 2024

### **EVOLUTION DE L'ORGANISATION DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ AU SEIN DU MINISTÈRE POUR PLUS D'IMPACT ET DE LISIBILITÉ**

La création de la Délégation au numérique en santé (DNS) dès 2019 a permis de piloter une feuille de route ambitieuse du numérique en santé en lien avec l'ensemble des partenaires. Pour pérenniser et renforcer la gouvernance du numérique en santé au sein du ministère, une mission IGAS a été lancée fin 2022. Les conclusions de cette mission ont conduit dans un premier temps à la pérennisation de la DNS en mai 2023 dans l'organisation du ministère en tant que direction d'administration centrale à part entière, puis dans un second temps à la mise en place d'une véritable union des équipes numériques.

Dans ce cadre, la DNS, la DGOS et la DGS mutualisent les expertises et les responsabilités dans le champ du numérique en santé. Cela se traduit concrètement par le transfert des équipes et du pilotage des programmes et projets numériques en santé à la DNS. Cette union des forces, effective depuis début avril, fait du numérique en santé un levier stratégique au service des priorités du ministère et améliore la lisibilité interne et externe du ministère.

Cette union permettra de donner une vision claire aux acteurs de l'écosystème sur les priorités stratégiques du ministère dans le champ du numérique en santé, de renforcer les liens entre les différents projets et programmes portés par le ministère, et de déployer partout les mêmes réflexes notamment en termes d'interopérabilité et de sécurité.

Dans cette nouvelle organisation, la DNS compte une soixantaine de collaborateurs et entretient des liens étroits avec la DGS et la DGOS au service des projets prioritaires de la feuille de route du numérique en santé.

Selon Frédéric Valletoux, ministre délégué chargé de la santé et de la prévention, « le numérique en santé évolue en permanence et à grande vitesse. Il s'agit d'une priorité gouvernementale forte pour développer la prévention, redonner du temps aux professionnels de santé et améliorer l'accès à la santé. Les enjeux sont nombreux et à la fois techniques, organisationnels et financiers. En réponse, cette nouvelle organisation, plus lisible pour les acteurs de l'écosystème, permettra de répondre à nos priorités de façon efficace et coordonnée. »

**À propos de la Délégation au numérique en santé :** La Délégation au numérique en santé (DNS) assure le pilotage de la feuille de route du numérique en santé et de l'ensemble des chantiers de transformation du numérique en santé avec ses partenaires. La DNS est directement rattachée à la ministre du travail, de la santé et des solidarités. Elle assure un pilotage resserré de l'Agence du Numérique en Santé.

Contact presse : Marion Février // 06 08 77 61 02 // [marion.fevrier@sante.gouv.fr](mailto:marion.fevrier@sante.gouv.fr)